

& Entreprises

Très chères retraites des fonctionnaires

Une des différences les plus scandaleuses – et peut-être la moins connue – entre les retraites des fonctionnaires et celles des salariés du privé ! Le Conseil d'orientation des retraites, présidé par **Raphaël Hadas-Lebel** (*photo*), révèle les derniers chiffres dans un rapport dévoilé le 26 novembre : dans le public, seule une pension sur quatre est financée par les cotisations des fonctionnaires, contre plus de huit sur dix dans le privé. **L'État finance ainsi à hauteur de 37 milliards les trois quarts des pensions de ses fonctionnaires.** Non seulement les pensions sont **plus généreuses dans le secteur public** (elles sont calculées sur les six derniers mois de salaire au lieu de la moyenne des vingt-cinq meilleures années dans le privé), mais en plus, ce sont les contribuables, donc, **en partie, les salariés du privé qui les financent.** Une double peine, en quelque sorte.



PIERRE VERDY/AFP

28 MÉDIAS et PUBLICITÉ

L'État vole au secours de « L'Humanité »

Les députés ont voté l'effacement d'une dette de 4 millions d'euros contractée par le quotidien en 2002.

ALEXANDRE DEBOUTÉ @axel_deb

PRESSE Sur proposition du gouvernement, les députés ont adopté, le 3 décembre, un amendement au projet de loi de finances rectificative pour 2013 qui devrait soulager d'un grand poids L'Humanité. L'article additionnel proposé prévoit d'insérer dans la loi de finances que « les créances détenues sur la Société nouvelle du journal L'Humanité au titre du prêt accordé le 28 mars 2002, réaménagées en 2009 et imputé sur le compte de prêts du Trésor sont abandonnées à hauteur de 4 086 710,31 euros en capital. Les intérêts contractuels courus et échus sont également abandonnés. »

« Il s'agit d'un des trois prêts que nous avons contractés en 2001-2002 quand nous étions proches de la cessation de paiement, explique Patrick Le Hyaric, président du directoire et directeur de L'Humanité. Nous avons remboursé les deux premiers mais nous étions dans l'incapacité de rembourser le troisième. » L'amendement explique en effet que L'Humanité ne peut faire face au remboursement de sa dette « parce que ses résultats financiers sont très faibles et qu'elle ne possède plus d'actifs ».

En 2002, la restructuration de L'Humanité imposait de s'endetter. Le journal avait sollicité l'aide de onze banques qui ont toutes re-

fusé de lui prêter un centime. Il n'avait d'autre choix que de se tourner vers l'État - en l'occurrence le Fonds de développement économique et social - et de garantir ses emprunts sur ses biens immobiliers. Or la donne a changé fin 2007 quand L'Humanité a vendu son siège à Saint-Denis. Le montant de la vente (15 millions d'euros) avait alors permis d'apurer la totalité du passif du journal et de lui dégager des capacités d'investissement. Mais il lui restait à rembourser son dernier emprunt.

Loin de s'arranger, la situation de L'Humanité s'est par la suite plutôt aggravée. Entre 2009 et 2011, le titre a été le plus subventionné par l'État (0,48 euro par exemplaire vendu à 1,40 euro) selon la Cour des comptes, touchant 6,8 millions d'euros par an en moyenne. Le titre a parfois été près de l'équilibre, mais plus souvent en pertes : 1,9 million en 2011, 200 000 euros en 2012 et sans doute plus cette année, pour un chiffre d'affaires de près de 30 millions.

Perte d'abonnés

« Le manque à gagner publicitaire devrait atteindre 300 000 euros en 2013 et nos recettes de diffusion sont également touchées », indique Patrick Le Hyaric. Sur un an, la diffusion France payée de L'Humanité a baissé de 7 %, à 41 623 exemplaires. Plus embê-



Une nouvelle formule du quotidien, L'Humanité, sera lancée fin février, début mars, et un nouveau site Internet mi-avril. CHRISTOPHE PETIT TESSON/MAXPPP

tant, les abonnements (environ 31 000 pour l'édition en semaine et 51 000 pour L'Humanité dimanche) s'inscrivent en baisse depuis le printemps. « Un effet direct de la crise : les ménages se serrent la ceinture à tous les niveaux », estime Patrick Le Hyaric.

Si L'Humanité bénéficie de cet effacement de dette, il pourra en-

visager 2014 avec plus de sérénité. Une nouvelle formule du quotidien sera lancée fin février ou début mars, avant un nouveau site Internet mi-avril. Ce sera une grande année pour le titre, qui célébrera son 110^e anniversaire, le 18 avril, et les 100 ans de l'assassinat de Jean Jaurès, son fondateur, le 31 juillet. ■

« L'HUMANITÉ »
EN CHIFFRES41 623
exemplaires de diffusion
France payée
en 2012-2013, selon l'ODJ31 000
abonnés30
millions d'euros
de chiffre d'affaires